

Les personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir

Déclaration du groupe CGT-FO

Dans un contexte où le chiffre est devenu un repère, comment expliquer l'absence de chiffres et d'études sérieuses sur la réalité des personnes sans domicile fixe.

En effet, selon le secrétaire d'État auprès du Ministère de la cohésion des territoires on compterait, « pour être précis », dit-il, une cinquantaine de SDF en Région parisienne (France Inter 30 janvier 2018).

Mais qui peut réellement croire cela ?

Comment, dans ces conditions, pouvons-nous sérieusement envisager des solutions sans connaître la réalité de ceux pour qui la rue est la seule alternative ?

Aussi nous partageons pleinement comme point de départ que les informations statistiques sur les sans-abris soient régulièrement actualisées comme le préconise le rapport.

Par ailleurs, de nombreux textes et lois garantissent le droit à un logement que cela soit au niveau national ou européen à travers la Charte sociale européenne.

Pour le groupe FO, c'est désormais l'effectivité du droit au logement qui est posée. Or, cette effectivité du droit ne sera une réalité que lorsque l'ensemble des politiques publiques agiront de concert dans cette direction.

Résoudre la question du logement est fondamental. C'est une fois le problème du logement traité que l'on pourra aborder les multiples autres difficultés que vivent les SDF notamment le retour à l'emploi.

Et ce combat doit aussi être mené en amont pour éviter que de nouvelles personnes se retrouvent dans la rue. Ainsi, la prévention et la lutte contre les expulsions locatives doit être renforcée.

Malheureusement plusieurs décisions ne vont pas dans le sens d'une réelle volonté de lutte contre le sans-abrisme. Pour ne citer qu'une seule décision, la diminution des APL et son impact sur les organismes HLM, conséquence du désengagement de l'État, ne doit pas conduire à une baisse de la construction de logements sociaux.

Nous regrettons également qu'aucune réflexion ne soit menée sur l'exercice du droit de vote et des droits politiques des sans-abris.

Enfin nous sommes réservés sur le développement d'équipes citoyennes car, pour nous, l'accompagnement des SDF doit être assuré par des professionnels dans le cadre du service public, néanmoins le groupe FO a voté en faveur de cet avis.